

*Les subsides*

avant le dépouillement. Je sais que si j'étais à Terre-Neuve ou ailleurs dans la région de l'Atlantique, je ne perdrais pas mon temps à attendre paisiblement pendant quatre heures et demie. Il serait très difficile de garder les bénévoles sur place. Cette proposition comporte donc des lacunes et elle est un peu ridicule.

**Une voix:** Tout le monde ferait la fête.

**M. Huntington:** Oui, on ferait la fête, et l'on serait obligé de procéder à bien des recomptages les jours suivants.

**M. Prud'homme:** Attention! Puis-je poser une question, monsieur l'Orateur?

**M. l'Orateur adjoint:** Le député de Capilano (M. Huntington) accepterait-il de répondre à une question du député de Saint-Denis (M. Prud'homme)?

**M. Huntington:** Oui monsieur l'Orateur à condition que j'obtienne un peu de calme et de silence.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Prud'homme:** Monsieur l'Orateur, je demande très gentiment au député de peser ses paroles parce que nous allons devoir faire de plus en plus attention à ce que nous disons ici. J'ignore ce qu'il veut dire quand il fait allusion à ces difficultés possibles dans l'Est qui risquent de nous obliger à recompter de plus en plus souvent les bulletins. Qu'est-ce qu'il veut dire par là?

**M. Huntington:** Monsieur l'Orateur, je conseille au député de quitter sa province et se rendre dans les provinces atlantiques pour apprendre les coutumes et le mode de vie des habitants et la façon dont les choses s'y déroulent. Il pourrait ensuite se rendre dans l'Ouest par la suite pour voir comment se comporte un groupe de bénévoles dévoués qui partagent les mêmes objectifs quand ils se réunissent pour tuer le temps pendant quatre heures et demie.

Il est impossible de procéder au dépouillement du scrutin au même moment dans tout le pays. Nous pourrions peut-être résoudre ce problème en fixant la même durée de vote à l'intérieur de chacun des fuseaux horaires. Il serait juste et équitable selon moi de laisser 14 heures s'écouler entre la clôture des bureaux de vote et le moment du dépouillement.

Nous attendons toute la nuit de connaître les résultats qui nous sont communiqués au compte-gouttes. Mais on peut très bien aller se coucher et se lever le lendemain matin sans que tous les résultats soient connus. C'est pourquoi, si nous attendions, disons 14 heures, après la clôture des bureaux de vote dans chaque fuseau horaire avant que les scrutateurs et les présidents d'élection se réunissent dans chacune des circonscriptions pour présider au dépouillement. Nous pourrions ainsi aboutir à un système équitable et juste que nous réclamons dans l'Ouest pour pallier le problème que pose le décalage horaire entre les différentes provinces. C'est une solution à envisager.

Personnellement, j'estime que nous aurons de sérieux ennuis si nous acceptons l'horaire que le député de Vancouver Quadra a proposé dans sa mesure d'initiative parlementaire et que le gouvernement a repris dans le bill C-113. Néanmoins, je voudrais également vous rappeler, monsieur l'Orateur, que le député de Vancouver Quadra voyait les choses sous un angle beaucoup plus vaste. Il voulait que les bureaux de vote soient ouverts moins longtemps. Mais il voulait également assouplir les règles afin que les personnes qui ont changé de résidence ne

se retrouvent pas dans l'impossibilité de voter. Il voulait faciliter le vote par procuration. Il ne voulait pas le réserver aux étudiants, aux pêcheurs, aux marins et aux équipages d'avion. Il voulait supprimer la nécessité pour les étudiants de présenter un certificat du registraire et, pour les malades, un certificat médical. Voilà toutes les choses qu'il envisageait dans sa mesure d'initiative parlementaire qu'il avait préparée en collaboration avec le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles). Il a lancé le débat sur cette question. Comme chacun sait, les mesures d'initiative parlementaire ne sont pas le fruit des comités, des sessions et des débats du caucus.

Voyons ce qui se passera si l'on fermait les bureaux de vote à 5 h 30. A Capilano, ma circonscription, nous avons un pont très étroit construit en 1933 ou 1934. Les accidents y sont très fréquents et bloquent la circulation. On peut parfois rester pris dans un embouteillage pendant une heure et demie à trois heures. Que se passerait-il en pareil cas? A mon avis, il serait trop risqué de fermer à 5 h 30, car cela pourrait empêcher les gens de voter.

Et les personnes qui travaillent dans le centre-ville de Vancouver? Elles doivent parcourir l'artère principale jusqu'à la Route 1 qui conduit vers la vallée du Fraser. Si un accident se produit sur cette route, la circulation est bloquée. Il serait très risqué de fermer les bureaux de vote à 5 h 30 en Colombie-Britannique et dans le sud de la province, car cela pourrait empêcher les gens d'exercer leur droit. Ce serait par ailleurs la ruée, car le jour de la votation, 74 p. 100 des électeurs vont aux urnes entre 6 heures et 8 heures du soir. On inclinerait encore à permettre cela. Si les gens se pressaient à la porte des bureaux de scrutin à 5 h 30 de l'après-midi, que devraient faire les directeurs de scrutin? Fermer la porte et laisser dehors des électeurs furibonds? Devraient-ils les laisser entrer et mettre la pagaille dans le bureau de scrutin? Tout projet visant à avancer de 8 heures du soir à 5 h 30 de l'après-midi la fermeture des bureaux de scrutin en Colombie-Britannique présente de très sérieux inconvénients. Ce serait très injuste. Cela contribuerait à exacerber le sentiment d'aliénation de certains Canadiens au lieu de l'atténuer. Nous devons choisir une heure propice pour la fermeture des bureaux de scrutin, mais il faut que ce soit avant que les scrutateurs se mettent à l'œuvre, de façon à donner une chance à toutes les régions du Canada.

• (2130)

J'entretiens une autre crainte. Les députés néo-démocrates semblent vouloir menacer les médias avec une nouvelle série de règlements, de contrôles, d'amendes et de sanctions. Le problème ne tient pas au fait que les médias dans l'est du Canada diffusent les résultats dans l'Ouest. N'importe qui dans l'Ouest peut téléphoner à un ami en Ontario, au Québec ou en Nouvelle-Écosse; quiconque s'intéresse à la politique peut obtenir les résultats. Si nous commençons à réglementer les médias—télévision, radio et journaux—les mêmes règlements devront être appliqués aux États-Unis, peu importe l'intérêt porté à la politique canadienne. Les stations de télévision et de radio américaines font état des premiers résultats des élections canadiennes. La seule façon de couper les communications qui exercent des pressions au pays serait de prévoir un délai avant le dépouillement du scrutin et non pas de menacer tout le monde d'amendes et de règlements, ou de menacer les gens du poing. Les résultats seraient alors communiqués après que tous